



UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 677 - 1er décembre 2014

Promotions 2015 - Promotions internes

Vous trouverez ci-après les **synthèses** relatives aux **possibilités de promotion interne** (1ère page) et **d'avancement de grade** (2ème et 3ème pages), réalisées à partir des documents transmis par la DRH.



Grade de promotion interne	Agents remplissant les conditions	Nombre d'agents pouvant être promus
Filière administrative		
Attaché (cadre A ⁽¹⁾ à cadre A)	2	2
Attaché (cadre B à cadre A)	879 ⁽²⁾	5
Rédacteur «examen»	30	
Rédacteur «au choix»	81	20
Filière technique		
Ingénieur «examen»	6	
Ingénieur «au choix»	103	8
Technicien «agent de maîtrise»	571	
Technicien «adjoint technique ppal de 1re classe»	566	5
Technicien principal de 2ème classe «examen»	8	
Agent de maîtrise «au choix»	1136	
Agent de maîtrise «examen»	23	1 «examen» pour 2 «au choix»
Filière sportive		
Éducateur des APS «examen»	2	
Éducateur des APS ppal de 2ème classe «examen»	2	4
Filière culturelle		
Conservateur du patrimoine	7	2
Attaché de conservation du patrimoine	50	2
Bibliothécaire	50	1
Assistant de conservation «au choix»	51	9
Filière animation		
Animateur «au choix»	13	1

(1) directeur de police municipale

(2) dont 258 de la filière administrative

Ne figurent pas dans la synthèse ci-dessus les grades de promotion interne pour lesquels il n'y a **pas de promouvables** ou **pas de poste ouvert**.

Promotions 2015 - Avancements de grade

Grade d'avancement	Nombre d'agents promouvables	Nombre de postes ouverts
Filière administrative		
Attaché principal «au choix»	18	11
Directeur	35	9
Rédacteur principal de 2ème classe «examen»	8	7
Rédacteur principal de 2ème classe «au choix»	60	21
Rédacteur principal de 1ère classe «examen»	2	2
Rédacteur principal de 1ère classe «au choix»	31	6
Adjoint administratif principal de 2ème classe	51	31
Adjoint administratif principal de 1ère classe	36	23
Filière technique		
Ingénieur principal	26	16
Ingénieur en chef classe normale «au choix»	77	3
Ingénieur en chef classe exceptionnelle	4	2
Technicien principal de 2ème classe «examen»	1	1
Technicien principal de 2ème classe «au choix»	24	
Technicien principal de 1ère classe «examen»	1	1
Technicien principal de 1ère classe «au choix»	33	
Adjoint technique de 1ère classe «examen»	6	6
Adjoint technique de 1ère classe «au choix»	56	12
Adjoint technique principal de 2ème classe	161	104
Adjoint technique principal de 1ère classe	96	62
Agent de maîtrise principal	52	23
Filière culturelle		
Conservateur du patrimoine en chef	3	1
Assistant de conservation ppal 2ème cl «examen»	7	7
Assistant de conservation ppal 2ème cl «au choix»	13	9
Adjoint du patrimoine de 1ère classe «examen»	6	6
Adjoint du patrimoine de 1ère classe «au choix»	4	3
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	7	5
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	3	2
Professeur d'enseignement artistique hors classe	5	3
Filière sportive		
Conseiller des APS 2ème classe «examen»	2	2
Éducateur des APS principal 2ème classe «au choix»	11	1
Éducateur des APS principal 1ère classe «au choix»	32	1
Opérateur des APS principal	1	1
Filière médico-sociale		
Puéricultrice cadre supérieur de santé	1	1
Sage-femme classe exceptionnelle	1	1
Infirmière en soins généraux hors classe	4	3
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	11	7
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	2	1
ATSEM principal de 2ème classe	56	37
ATSEM principal de 1ère classe	2	1
Filière animation		
Adjoint d'animation 1ère classe «examen»	9	9
Adjoint d'animation 1ère classe «au choix»	4	3
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	3	2
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	4	3

Ne figurent pas dans la synthèse ci-dessus les grades d'avancement pour lesquels il n'y a **pas de promouvables** ou **pas de poste ouvert**.

Promotions 2015 - Avancements de grade (suite)

Grade d'avancement	Nombre d'agents promouvables	Nombre de postes ouverts
Filière police municipale		
Brigadier	23	14
Brigadier-chef principal	53	4
Chef de service de pol. mun. ppal 1ère cl «examen»	1	1

Ne figurent pas dans la synthèse ci-dessus les grades d'avancement pour lesquels il n'y a **pas de promouvables** ou **pas de poste ouvert**.

Au-delà d'un échec parfaitement prévisible

La **grève générale** initiée le **28 novembre 2014** par la **CGT**, accompagnée par 5 autres syndicats, s'est achevée par un **flop**.

Aucun résultat au bout : l'externalisation du nettoyage dans 12 écoles de STRASBOURG n'est pas remise en cause par les élus.

Les orientations budgétaires se traduisant par une réduction des effectifs non plus.

La CGT, la stratégie de l'échec

La CGT est l'archétype du syndicalisme qui privilégie comme moyen d'action la grève.

En 2012, la CGT n'a pas réussi à empêcher l'externalisation du nettoyage dans 2 écoles. Et, elle réussirait maintenant à empêcher une nouvelle vague d'externalisations, dans un contexte budgétaire beaucoup plus contraint qu'en 2012 ?

Sans compter les pépins constatés ces derniers jours à l'usine d'incinération, pépins ⁽¹⁾ dont le traitement aura certainement un coût budgétaire conséquent

Contre l'externalisation du nettoyage, la CGT a déjà appelé à de multiples actions, notamment à 3 grèves d'une journée.

Le **19 novembre 2014**, le comité technique paritaire a émis un avis favorable à l'externalisation du nettoyage dans 12 écoles supplémentaires.

La CGT, qui occupe pourtant 5 sièges sur 10 au niveau de la représentation du personnel, n'a pas réussi à convaincre les élus et les représentants de l'administration de renoncer à leur décision, ou tout simplement à y surseoir.

Echec total de la CGT !

⁽¹⁾ De l'amiante a été découvert dans les fours. L'usine d'incinération est à l'arrêt, dans l'attente d'un désamiantage qui durera plusieurs années.

L'UNSA, le choix de la négociation

Pour l'**UNSA**, depuis plusieurs semaines, il était évident que le dossier de l'externalisation du nettoyage dans 12 écoles était "plié".

La Direction de l'**Enfance** et de l'**Education** a rédigé l'**appel d'offres** correspondant ou elle est en train de le finaliser. Cet appel d'offres fera prochainement l'objet d'une délibération au niveau du conseil municipal de STRASBOURG. A partir du **1er mai 2015**, le **nettoyage des 12 écoles** sera réalisé par des **régies de quartier**.

Plutôt que de se battre contre des moulins à vent, l'**UNSA** préfère **négocier de bonnes conditions de reclassement** pour les **17 agents d'entretien** travaillant actuellement dans les 12 écoles concernées.

Il s'agit là d'un **accompagnement** dans l'intérêt de ces collègues.

Les conditions de travail, la priorité pour l'UNSA

Nous savons que certains collègues étaient en grève vendredi dernier en raison de problèmes de management ou d'une mauvaise ambiance dans leur service, de manière plus générale à cause de **mauvaises conditions de travail**.

Un exemple parmi d'autres : la situation à l'**Unité Territoriale Sud** du service **Action sociale territoriale** (*Meinau-Neuhof-Polygone*).

L'administration a décidé de **supprimer** un **poste d'assistante sociale** suite au départ de la CUS de la titulaire du poste.

L'**UNSA** est intervenue à ce sujet lors de la réunion **IPD-CTP** du **13 novembre 2014**. Réponse de l'administration : le poste n'a pas été supprimé, mais **«transféré»** à l'Unité Territoriale Centre.

Vous appréciez la nuance

Au-delà d'un échec parfaitement prévisible (suite)

Déshabiller Pierre pour habiller Paul !

Tout un chacun sait que la crise ne frappe pas le Neuhof, et que le climat social y est d'ailleurs en très nette amélioration.

Il est bien évident que la charge de travail a augmenté pour les collègues qui restent et que leurs **conditions de travail** sont en train de se **détériorer**.

Celà n'est **pas acceptable** pour l'**UNSA** !

Cerise sur le gâteau : une collègue de la même unité territoriale a été victime le **15 octobre 2014** d'une **agression**, ayant entraîné un arrêt de travail de plusieurs semaines.

Un mois et demi après, le **CHSCT** (*Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail*) n'a toujours pas fait d'enquête sur le terrain !

Compte épargne-temps

La **Note aux services N° 050 du 28 novembre 2014** apporte des **précisions** sur le **règlement d'utilisation du compte épargne-temps (CET)**.

Elle a notamment pour vocation de mettre à jour ce règlement d'utilisation du CET compte tenu de la **délibération du 25 octobre 2013 relative à la monétisation du CET** (*qui ne concerne que quelques situations particulières*) et de la **délibération du 21 février 2014 relative à l'alimentation du CET par des jours de repos compensateurs**.

La note porte principalement sur l'**alimentation du CET** :

- **congés annuels** : au moins 20 jours de congés annuels doivent être pris; seul le reliquat au 31 mars peut être épargné sur le CET;
- **articulation avec le report des congés annuels pour maladie** : si un agent est absent pour maladie pendant une longue période (*plusieurs années*), il ne peut alimenter son CET qu'à son retour de maladie;
- **RTT** : l'alimentation ne peut avoir lieu que si l'agent dispose de suffisamment d'heures en crédit à l'issue de son cycle de travail pour pouvoir bénéficier d'au moins une demi-journée de RTT;
- **repos compensateurs** : c'est à partir du **1er janvier 2015** que les heures supplémentaires non rénumérées ou les heures de compensation pourront être épargnées sur le CET par les agents permanents de catégories B et C.

Une gestion désastreuse de certains contractuels

Autre problématique qui explique que certains agents se sont mis en grève le 28 novembre 2014 : la situation de certains contractuels.

Le **dazibao** qui est apposé depuis plusieurs jours à l'entrée du service Informatique illustre parfaitement le **niveau désastreux** de la **gestion** de plusieurs catégories de **contractuels** à la **CUS** :

INFORMATIQUE
6 COLLEGUES CONTRACTUELS MENACES
DE PERDRE LEUR EMPLOI !

Au service des **Médiathèques**, la CUS prévoit de **"virer"** des **contractuels AMA** - agents momentanément absents - et de les remplacer par d'autres.

Résultats des courses : la CUS paiera les indemnités chômage aux anciens contractuels, en plus de rémunérer les nouveaux contractuels.

Quel gâchis social et financier !

La CUS **refuse** de **CDiser une quinzaine** de **contractuels "besoin de service"** justifiant de 2 contrats de 3 ans, sous prétexte qu'ils sont susceptibles de bénéficier en 2015 de la stagiairisation par le biais de la sélection professionnelle.

Résultats des courses : des contractuels ayant moins d'ancienneté seront déprécarisés avant eux.

Bonjour l'ambiance !

La CUS annonce à des **contractuels** de **catégorie A** qui sont **stagiairables** après **sélection professionnelle** qu'ils vont **perdre** jusqu'à **plusieurs centaines d'euros** par mois, lors de leur **reclassement**.

C'est particulièrement motivant !

Si tout se passe bien le **4 décembre 2014** - et, il n'y a pas de raison que cela se passe mal -, l'**UNSA** demandera officiellement l'**ouverture** de **négociations** sur les **modalités de reclassement** de ces **contractuels**.

Bien d'**autres sujets** devront faire l'objet de **négociations**.

Il y aura du boulot : la culture de la négociation n'est pas encore bien ancrée au sein de notre digne administration.

Il faudra que celà change. L'**UNSA** fera tout pour !